



<https://www.citsmr.org> - info@citsmr.org

Compte-rendu citoyen de l'assemblée publique du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu tenue le 9 juillet 2024

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé à partir de notes prises par un ou des citoyens présents à l'assemblée. Des vérifications ont été faites auprès de ces sources mais il est toujours possible que se glissent quelques imprécisions. Pour simplification, les deux périodes de questions des citoyens sont rapportées à la fin du compte-rendu. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

On pourra trouver la version officielle du procès-verbal de l'assemblée du mois précédent du conseil municipal ainsi que les enregistrements vidéo à l'adresse internet suivante :

<http://smsr.quebec/seances-du-conseil-et-proces-verbaux/>

Les séances du conseil municipal sont désormais diffusées en direct. Les enregistrements des séances sont accessibles sur la même page que les procès-verbaux. Le lien pour regarder en direct la diffusion des assemblées du conseil est le suivant :

<https://us06web.zoom.us/j/85851173672?pwd=NnVzWWNlVFFlNnEyTGdhdkV4b1pwQT09>

Les procès-verbaux des comités consultatifs municipaux (CCU, CCE, CCL) se trouvent à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/comites-consultatifs/>

- 1 Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée, les conseillers approuvent les dépenses du mois dernier pour un total de \$426 525 \$.
- 2 **Rapports des activités des élu.e.s depuis la dernière assemblée du conseil :**
 - 2.1 Le conseiller **John Bradley**
 - 2.1.1 Souligne le travail des bénévoles et organisateurs ainsi que la participation des citoyens à la célébration de la Fête nationale. Il se déclare fier de l'organisation de la Fête des vins ainsi que de la présence de nombreux exposants et participants.
 - 2.1.2 Encourage les Saint-Marcois à utiliser le superbe nouveau quai dont une section est réservée à l'accès à l'eau pour les citoyens puisqu'il n'y a pas de taquets d'amarrage installés.
 - 2.2 Le conseiller **Réal Déry**

2.2.1 Rend compte de la rencontre des représentants de la Municipalité avec la SQ au cours de laquelle des demandes précises ont été faites pour une présence policière accrue et efficace sur la rivière durant l'été.

2.2.2 Dépose les dépliants produits par la MRCVR pour expliquer le nouveau règlement de la circulation sur la rivière. Étant donné le manque d'information visuelle, la SQ fera le mieux pour le faire appliquer.

2.3 La conseillère Marie-Claude Racine

2.3.1 Annonce que le projet qui a remporté la majorité (44%) des votes des quelque 189 personnes qui ont voté dans le cadre du budget participatif 2024 est ***l'aménagement d'un parcours urbain*** dans la municipalité. Bravo à Mme Eléna Cocco qui l'avait soumis.

2.3.2 Souligne la réussite de la Fête nationale et remercie tous les bénévoles et participants qui y ont contribué.

2.3.3 Remercie à son tour les organisateurs du Festival des vins.

2.4 Le conseiller Maurice Rolland

2.4.1 Souligne la soirée de réouverture de l'Érablière Maurice Jeannotte,

2.4.2 Mentionne qu'une pétition est en cours pour demander à Desjardins de revoir sa décision de fermer leurs comptoirs dans les petites municipalités.

2.4.3 A représenté la Municipalité à Saint-Denis-sur-Richelieu lors de la cérémonie d'installation d'un mémorial à la mémoire des patriotes de 1834 décédés au cours des combats.

2.5 Le Maire Alain Lavallée

2.5.1 A participé à la rencontre avec la SQ mentionnée plus haut,

2.5.2 Annonce que la Municipalité procède à la révision du règlement sur les nuisances afin d'y inclure la production de bruit, surtout le soir et la nuit,

2.5.3 Se déclare fier de la recrudescence des événements festifs dans la Municipalité et félicite leurs promoteurs et organisateurs.

3 Les deux postes citoyens vacants au CCE seront comblés à l'automne.

4 Les conseillers

4.1 Procèdent à l'adoption du règlement (3-2024) de stationnement des remorques à bateaux qui augmente les amendes imposées aux contrevenants. Le texte de ce règlement sera disponible sur le site internet de la municipalité. Les conseillers

4.2 Adoptent une résolution à l'effet de demander au gouvernement du Québec de réviser à la baisse la contribution municipale au financement de la SQ qui augmente sans cesse sans consultation des municipalités.

5 QUESTIONS CITOYENNES

5.1 À une citoyenne qui demande des précisions sur les services offerts par la nouvelle entreprise de contrôle des animaux, on répond qu'il n'y a plus de visites à domicile. Les citoyens sont responsables de déclarer eux-mêmes leurs animaux domestiques.

5.2 Cette même citoyenne s'informe sur la poursuite des activités de loisirs offertes par la Municipalité. À compter de septembre, une journée « famille » sera organisée, on procédera à l'inauguration du Quai Jacques-Hébert et un autre spectacle musical sera présenté.

5.3 Un citoyen s'informe du financement des travaux effectués pour mettre à niveau les installations sanitaires du complexe municipal. Le total des aménagements se chiffre à 120 800 \$ qui ont été complètement remboursés dans le cadre du *Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux* (PRABAM) - Des travaux au montant de 13 500 \$ à la caserne ont aussi effectués avec le solde de 2015 \$ de la subvention et un investissement municipal de 11 485 \$. (Le PRABAM est un programme du gouvernement du Québec qui offre une aide financière aux municipalités de 5 000 habitants et moins pour réaliser des travaux à leurs bâtiments municipaux.)

5.4 À une question d'une citoyenne sur la présence de tiques sur notre territoire, réponse est donnée qu'à ce jour aucune constatation n'a été faite en ce sens.

5.5 Une citoyenne demande comment les nouveaux règlements de circulation sur la rivière seront communiqués aux plaisanciers. La MRC préparera un code QR qui sera affiché aux descentes de bateaux à partir duquel les usagers pourront les consulter avec leur téléphone cellulaire. Des bouées seront installées plus tard. À propos du quai et de son installation, la Municipalité a dû préparer des études poussées sur son impact environnemental, ce qui a imposé des exigences imprévues et a retardé la réalisation du projet.

Liste des sigles utilisés :

ADMQ :	Association des directeurs municipaux du Québec
AIBR :	Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu
ARTM :	Autorité régionale de transport métropolitain
CABVR :	Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu
CCE :	Comité consultatif en environnement (comité municipal)
CCL :	Comité consultatif en loisirs (comité municipal)
CCU :	Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)
CLD :	Centre local de développement (organisme régional)
COMBEQ :	Corporation des officiers municipaux et en environnement du Québec
COVABAR :	Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu
CRE :	Conseil régional de l'environnement (organisme régional)
FARR :	Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)
FQM :	Fédération québécoise des municipalités
GES :	Gaz à effet de serre
GIEC :	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
MADA :	Municipalité amie des aînés
MAMH :	Ministère des Affaires municipales et de l'habitation
MDJ :	Maison des jeunes « La Traversée »
MRCVR :	Municipalité régionale de comté de la Vallée du Richelieu
MTQ :	Ministère du transport du Québec
OBNL (ou OSBL) :	Organismes à but non lucratif
PMAD :	Plan métropolitain d'aménagement et de développement
PRIMADA :	Programme d'infrastructures Municipalité amie des Aînés

SEMECS :	Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud (Usine de biométhanisation des résidus organiques)
SHMSR :	Société d'horticulture de Saint-Marc-sur-Richelieu
SQ :	Sûreté du Québec
SSI :	Service de sécurité et incendies (organisme municipal)
PIIA :	Plan d'intégration et d'implantation architecturale
TECQ :	Taxe sur l'essence et contribution du Québec